

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation (d'enseignement) : <b>GESTION DE PROJET TECHNIQUE</b>	Niveau d'études supérieures : <b>BAC.INF. ET SYSTÈMES</b>
Intitulé du cours : <b>Gestion de projet technique</b>	Nombre de crédits ECTS : <b>4</b>
Nombre de périodes : <b>40</b>	Code : N°UE <b>945</b>

DESCRIPTION
<p>Prérequis : <a href="http://admin.segec.be/documents/7041.pdf">http://admin.segec.be/documents/7041.pdf</a> (pg.88, 89 : capacités préalables requises) Prérequis habituels de la section. Cependant, ce cours se donne malgré tout en 4<sup>ème</sup> année du parcours de formation et donc sur base d'acquis dans les années précédentes du profil de formation de la section. Le faible nombre de périodes pour satisfaire aux exigences du programme (voir ci-dessous) « <i>présuppose</i> » de l'importance de ces acquis avant d'accéder à (<i>profiter de</i>) ce cours.</p>
<p><del>Documents de référence pour une préparation préalable au cours.</del></p>
<p>Objectifs : <a href="http://admin.segec.be/documents/7041.pdf">http://admin.segec.be/documents/7041.pdf</a> (pg.88 : finalités)</p> <p>L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ de découvrir les principales caractéristiques d'un projet technique ;</li> <li>❖ d'établir la planification d'un projet technique en respectant les méthodes et les techniques de gestion de projet ;</li> <li>❖ d'utiliser l'outil informatique pour gérer un projet technique ;</li> <li>❖ de développer des compétences de communication, d'organisation et de réflexion technique.</li> </ul>
<p>Contenu du cours : <a href="http://admin.segec.be/documents/7041.pdf">http://admin.segec.be/documents/7041.pdf</a> (pg.88,89 : programme)</p> <p>Gestion de projet technique</p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ de caractériser les grandes lignes d'un projet technique par son budget, par l'importance de ses charges, par sa durée, par sa nature, par sa spécialité, par sa dimension individuelle ou collective, par ses acteurs... ;</li> <li>❖ d'identifier les acteurs d'un projet technique et de caractériser leurs rôles ;</li> <li>❖ de décomposer un projet technique en ses différentes étapes depuis la phase de conception jusqu'à la phase de clôture ;</li> <li>❖ d'établir une démarche structurée visant à la mise en place d'une gestion de projet en abordant notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les spécificités du projet,</li> <li>○ ses objectifs en termes de coûts, de durée, de techniques,</li> <li>○ la technique ou la technologie qui sera mise en œuvre,</li> <li>○ le planning,</li> <li>○ les moyens humains et matériels,</li> <li>○ son management,</li> </ul> </li> </ul>

- ses principes de communication ;
- ❖ d'expliquer la composition, la hiérarchisation, les responsabilités et le mode d'organisation d'une équipe projet ;
- ❖ de planifier un projet sur base d'une liste de critères listés, d'y apposer des jalons, de définir son mode de représentation (Gantt, Pert, ...) de le commenter et de le critiquer et d'assurer le suivi de projet.

Laboratoire : gestion de projet technique

En disposant de logiciel(s) approprié(s) (Open Workbench, MS Projet, ...), en développant des compétences de communication et d'esprit critique,

l'étudiant sera capable :

- ❖ d'utiliser les principales commandes d'un logiciel de planification de projet mettant en œuvre notamment les étapes suivantes :
- ❖ l'initialisation du projet,
- ❖ la description du planning (diagramme de Gantt),
- ❖ la planification du projet,
- ❖ le pilotage du projet (les tâches, les ressources, le budget,...),
- ❖ les rapports (les filtres, les tris,...),
- ❖ le mode de représentation,
- ❖ la gestion multi-projet,
- ❖ ...

*Voir ci-dessous, concernant la « méthodologie » du chargé de cours pour l'étude de ce programme...*

#### Bibliographie

Tous les supports de cours sont rédigés (composés, démythifiés, ...) par le chargé de cours. Ces supports sont envoyés aux étudiants par courriels, directement par le chargé de cours, au rythme des cours et des avancées du groupe-classe. Ils sont exposés en classe et servent de support durant les cours donc, mais aussi pour le travail d'étude des étudiants sur les différents points de la matière enseignée. Ce n'est que si nécessaire, que certaines références sont citées en plus ou référencées dans les supports des cours, pour permettre aux étudiants de poursuivre au-delà du cours.

Statut du cours : unité non déterminante.

### PERSONNEL ENSEIGNANT

Chargé de cours : M. **Stéphane Ghidetti** (depuis janvier 2014 à l'IRAM), informaticien. Chargé « aujourd'hui » de différents cours (*au rythme des attributions suivant les années académiques*) à l'IRAM en : Bachelier en Informatique de Gestion, Bachelier en Informatique et Systèmes, Brevet Webdesigner. Faisant suite ainsi préalablement à 20 années d'expérience professionnelle en Belgique et à l'international (EMEA) dans l'analyse et le développement (*de solutions logiciels C/S, de solutions applicatives Internet et de sites Web, de progiciels SCM/SRM/CRM*) comme (*en bref*) © Architecte d'applications Internet ; Directeur de projets « Software engineering » ; ... et, « depuis janvier 2014 », ayant décidé de consacrer son expérience, mais aussi « en parallèle » la suite de son « étude des sciences de l'informatique », au secteur de la formation, avec comme public cible les étudiants futurs acteurs dans l'« informatique ». Ce choix, de participer et de contribuer à la formation, m'étant personnellement possible (dans ces sections informatiques) qu'en étant aujourd'hui encore et toujours en relation (suite à l'expérience professionnelle passée) avec les « personnes *ad hoc* à l'international » qui : d'une part, continuent « d'inventer, de concevoir, de préparer, ... » les technologies informatiques d'aujourd'hui « et » de demain ; et d'autre part, mettent en oeuvre ces technologies dans des projets « opérationnels ».

## MÉTHODOLOGIE

Afin d'aider les étudiants à répondre aux exigences de cette « unité d'enseignement du Dossier pédagogique » (de sa finalité, son programme et des capacités terminales), « en fonction du nombre de périodes relativement limité », le cours abordera « *autant que faire ce peut* » (*fonction également des prérequis du groupe-classe*) les points du programme suivant une double démarche, à savoir :

- d'une part, en abordant les notions minimales de la théorie de « gestion de projet » permettant d'entrevoir la complexité de la mise en oeuvre d'une gestion de projet technique et l'importance à accorder à la connaissance de méthodes, méthodologies, formalismes et autres outils (de prédictibilité et ordonnancement, ... ainsi que de facteurs de réussite et autres paramètres de régulation, ...) permettant d'assurer le bon déroulement durant tout le « cycle de vie (démarche), cycle de décision (maîtrise) et cycle d'abstraction (raisonnement) » d'un projet ;
- d'autre part, en parallèle de la théorie, suivant la définition d'un sujet de projet « individuel » (propre à chaque étudiant) mais dans un contexte technique/technologique proposé par le chargé de cours, une série d'exercices (en rapport direct avec les outils de la théorie du cours) seront à réaliser pour constituer la réponse au cahier des charges du cours.

## MODES D'ÉVALUATION

Capacités terminales : <http://admin.segec.be/documents/7041.pdf> (pg.90: capacités terminales)

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*en disposant de logiciel(s) approprié(s), en développant des compétences de communication et d'esprit critique, en tenant compte des réalités économiques et sur base d'un cahier des charges donné comprenant la mise en oeuvre d'une gestion de projet,*

- ❖ de décomposer le projet en ses différentes étapes ;
- ❖ d'établir la planification du projet à l'aide de l'outil informatique ;
- ❖ de construire un dossier technique reprenant les différentes étapes, la planification, des commentaires et des critiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ❖ la cohérence des diverses étapes proposées pour conduire le projet,
- ❖ la pertinence des procédures appliquées dans la planification du projet,
- ❖ la précision des informations contenues dans le dossier technique,
- ❖ le degré d'autonomie atteint.

Pour l'évaluation :

- les réponses formulées par les étudiants au cahier des charges, suivant les consignes à respecter) et les techniques enseignées (à exploiter), seront la principale source d'évaluation.
- d'autre part, une présentation orale lors du derniers cours, durant un temps fixé (en fonction du nombre d'étudiants dans le groupe-classe), permettra aux étudiants cette fois d'exposer le « sujet » de leur étude de projet (mais suivant un objectif « afin de satisfaire à un public cible déterminé » qui sera fixé par le chargé de cours).

## ANNEXE(S)

→ Dossier pédagogique de l'UE de la section

- <http://admin.segec.be/documents/7041.pdf> (pages 87 à 91)